



**PRÉFÈTE
D'INDRE-
ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tours, le 9 septembre 2022

L'État maintient et accroît son soutien financier aux collectivités d'Indre-et-Loire

Un dossier consacré ce jour dans la presse locale aux difficultés financières très réelles que rencontrent cette année les collectivités locales du fait de l'accroissement des prix de l'énergie a donné l'occasion au président de l'AMIL d'exprimer ses attentes vis à vis de l'État. Il évoque de supposées baisses de dotation publiques. La préfète d'Indre-et-Loire souhaite porter à la connaissance du public les données chiffrées relatives à l'évolution des dotations de l'État aux collectivités d'Indre-et-Loire ces dernières années.

Ainsi, le soutien financier de l'État aux collectivités (communes, intercommunalités, conseil départemental) est en augmentation sur les cinq dernières années en Indre-et-Loire. Cela concerne aussi bien les subventions d'investissement aux projets de ces collectivités, qui sont passées de 14 M€ en 2017 à 16,2 M€ en 2022, que les dotations de fonctionnement qui sont passées de 238 M€ en 2017 à 241,7 M€ en 2022. Il est à noter que les subventions d'investissement ont connu un pic exceptionnel en 2021, avec un financement à hauteur de 25,6 M€, dans le cadre du plan France Relance, qui a permis de limiter le choc de la crise sanitaire dans notre département.

En sus de ces dotations annuelles régulières, l'État accompagne les collectivités sur des projets exceptionnels grâce à des programmes thématiques : c'est le cas par exemple dans le cadre du projet de rénovation urbaine des quartiers porté par la métropole TMVL, bénéficiant d'une dotation de 56,9 M€, où des moyens alloués au conseil départemental et à la métropole dans le cadre d'un programme de lutte contre la grande pauvreté, doté chaque année de 1,4M€.

Enfin, le contexte très particulier d'augmentation des prix de cette année a donné lieu au vote dans la loi de finance d'un dispositif de soutien spécifique des collectivités face à cette situation qui sera déployé dans les prochains mois.

**Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle**

Emerentia FOUQUET / Coralie LELOUP
Tél. : 02 47 33 10 05 / 02 47 33 10 06
Mél : pref-relations-presse@indre-et-loire.gouv.fr

1/1

15, rue Bernard Palissy
37925 Tours Cedex 9